

E1

Nom, n° SIREN et adresse de l'entrepreneur

RCS 323 216 572 Cahors

N° du bon de commande :

29

Nom et adresse du client

facultatif pour un particulier lorsque le montant unitaire ne dépasse pas 76 euros)

(facultatif pour un particulier lorsque le montant unitaire ne dépasse pas 76 euros)

M. Carlar,
3482 Route de la
croix Blanche
46400 ST Jean Laguenne

46400
Adresse de facturation (si différente)

EXACOMPTA 13291F

[illegible]

Mode de règlement :

Pour les activités pour lesquelles une assurance professionnelle est obligatoire :
(Nom de l'assurance, coordonnées de l'assureur ou du garant et couverture géographique du contrat ou de la garantie)

POUR UNE VENTE À UN PROFESSIONNEL

Date de règlement : _____

Conditions d'escompte : _____

Date d'exécution de la vente ou de la prestation : _____

Taux des pénalités à compter du _____ en l'absence de paiement _____ %

En cas de retard de paiement, il sera appliqué une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Code de Commerce - Art D441-5).